



Prépa Auxiliaire de puériculture et Aide-soignant

Objectifs généraux

Enrichir le dossier pour être sélectionné dans un IFAS ou IFAP :

- Bien choisir ses écoles (avoir la bonne stratégie)
- Mettre en valeur ses forces et son parcours sur le dossier et se faire aider pour verser les éléments clés qui attestent une montée en compétences (progrès scolaires, lettre de motivation, CV,...)
- Manifester ses expériences de terrain (stages conventionnés)
- Se faire épauler pour réaliser l'épreuve d'analyse de pratique

Préparer les entretiens de sélection

- Progresser en communication pour être à l'aise
- Préparer ses argumentaires
- Développer ses savoir-faire et savoir-être (projet citoyen, développement personnel, travailler la communication orale) afin de témoigner de la richesse de sa personnalité au jury.

Objectifs pédagogiques

- **Bloc de compétences générales**
 - Connaître les éléments de base en physiologie et anatomie ; les principales pathologies ; le système de santé en France.
 - Connaître les fondamentaux mathématiques pour les conversions et le calcul de doses.
 - Renforcer ses compétences rédactionnelles et méthodologiques
 - Être capable de structurer un travail d'exposé oral (maîtrise des outils techniques), de s'exprimer devant un groupe
- **Bloc de compétences professionnelles**
 - Connaître les fondamentaux du métier d', les professions connexes, les lieux d'exercice, la diversité des pratiques professionnelles
- **Bloc de compétences personnelles (« soft skills » ou compétences douces)**
 - Concevoir, produire et mettre en œuvre un projet à visée humaniste avec des partenaires du monde associatif et institutionnel (plutôt en lien avec le secteur de la santé et du handicap).
 - Selon site IRSS :
 - S'initier à la pratique de la langue des signes (Poitiers, Rennes, Caen)
 - développer des techniques de sophrologie et de gestion des émotions dans les situations professionnelles complexes (Nantes, Tours, Angers, Brest, Cholet)

Public cible :

Toute personne cherchant à se mettre à niveau pour atteindre les attendus des sélections Auxiliaire de puériculture et/ou Aide-soignant



Prérequis :

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter à la sélection

Programme :

Biologie, sciences sanitaires : 2 h

Eléments de base en physiologie et anatomie ; les principales pathologies ; le système de santé en France.

Mathématiques : 1 h

Reprise des fondamentaux mathématiques pour les conversions et le calcul de doses.

Renforcement des compétences rédactionnelles et linguistiques : 2 h

• Compétences linguistiques : travail sur la langue française dans ses aspects formels.

- Savoir orthographier un texte (orthographe d'usage et grammaticale)
- Savoir organiser une phrase complexe
- Etendre son lexique et améliorer son registre de langue

Valorisation du dossier et méthodologie d'analyse de pratique : 2 h

- Connaître les rôles de l'AS et de l'AP, les lieux d'exercice, les pratiques encadrées par le décret de compétence...
- Mettre en adéquation son projet professionnel avec son parcours et sa personnalité (bilan de compétence)
- Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation Recherche de stage et retour de stage (rapports), organisation des interviews professionnelles
- Accompagnement personnalisé au dossier (Valorisation des acquis):
 - Savoir choisir ses écoles,
 - Valoriser ses points clés

Préparation aux entretiens : 2 h

- Connaître les spécificités des entretiens de sélection AS et AP
- Apprendre à se présenter, apprendre à présenter son projet et ses motivations

Projet citoyen : 2 h

Concevoir, produire et mettre en œuvre un projet à visée humaniste avec des partenaires du monde associatif et institutionnel (plutôt en lien avec le secteur de la santé et du handicap).

Développement personnel : 1 h

Selon les sites de l'IRSS, cette matière pourra prendre la forme d'un stage de formation qualifiante (22 h) dans des domaines de la relation sociale et sanitaire (introduction à la langue des signes - (français signé - , gestion du stress des publics en difficulté, introduction à la communication non-violente...



Évaluation des connaissances et des compétences : 30 devoirs et travaux / an

Devoirs surveillés ou rendu de travaux dans une ou deux matières par semaine

Déroulement de la formation :

- **Calendrier** : de début septembre à début avril (22 semaines)
- **Volume hebdomadaire de face à face pédagogique (moyenne)** : 13 heures/semaine avec les évaluations – 264 heures de formation + 22h d'évaluation (286h)
- **Stages** : 3 semaines à la Toussaint et 3 semaines en février-mars
- **Amplitude horaire** : Les cours sont dispensés de 8 h à 18 h du lundi au vendredi

Modalités d'évaluation :

Evaluations : 30 évaluations (format rédactionnel, oral ou QCM) dans l'année sous forme de devoirs surveillés ou de rendus de travaux.

Evaluation finale : Des certifications propres à IRSS attestent de la montée en compétences en Biologie, maths et français.

Méthodes pédagogiques :

Selon les matières enseignées et les compétences visées, les méthodes et moyens pédagogiques peuvent varier.

- Méthode expositive (dire) : transmission de connaissances structurées sous forme d'exposés.
- Méthode interactive (faire dire) : positionnement de l'apprenant dans une pédagogie participative (en petit groupe ou individuellement). Il construit son savoir par succession de questions et réponses.
- Méthode pro-active (faire faire) : à travers de études de cas, l'apprenant (en groupe ou sous-groupe) est amené à rechercher les éléments de savoir nécessaires à la résolution de sa problématique (méthode du brainstorming, de la classe inversée).
- Méthode démonstrative (faire puis faire faire) : présentation des gestes et processus nécessaires à la réalisation d'opérations techniques puis accompagnement à l'exécution de ces gestes par l'apprenant.

Formateurs :

Les formateurs sont, selon les blocs de compétences visés :

- Des professionnels
- Des enseignants ou formateurs spécialistes de leur discipline
- Des intervenants spécialisés

Effectif :

25 apprenants en moyenne par classe

Lieux de formation :

Angers, Brest, Caen, Cholet, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours

Les adresses spécifiques de chaque site sont consultables sur www.irss.fr

Tarifs 2021-2022 :

1600 euros

En option de la prépa Auxiliaire de Puericulture, Module CAP AEPE : 980 €

Les frais de dossier sont compris dans les tarifs indiqués.

Modalités d'accès à la formation :

- Candidature pour formation en septembre 2021 : entre octobre 2020 et fin août 2021
- Etude du dossier environ 2 jours après réception de la candidature numérique
- Acceptation ou refus après examen du dossier et envoi du contrat de formation si acceptation. (
- Pour auxiliaire de puériculture : entretien obligatoire
- Pour aide soignant : un entretien de 30 minutes peut être demandé après examen du dossier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse handicap@irss.fr afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.